

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/LIC/Q/CHN/25  
6 novembre 2008

(08-5400)

---

Comité des licences d'importation

Original: anglais

## RÉGIME DE LICENCES D'IMPORTATION DE LA CHINE

### Réponses de la CHINE aux questions du CANADA<sup>1</sup>

La communication ci-après, datée du 31 octobre 2008, est distribuée à la demande de la délégation de la République populaire de Chine.

---

Comme les produits faisant l'objet des questions du Canada sont des importations en vrac d'un volume et d'une valeur considérables, la Chine doit surveiller ces importations et analyser les statistiques qui les concernent. Les données recueillies seront utilisées par les établissements de recherche publics pour analyser la situation macro-économique, y compris l'environnement commercial, et elles seront fournies aux entreprises importatrices et aux importateurs à des fins de référence pour qu'ils puissent suivre l'évolution des prix et la situation de l'offre et de la demande.

---

---

<sup>1</sup> Les questions du Canada figurent dans le document G/LIC/Q/CHN/24.